



**AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

LA LETTRE

du syndicat CFDT-MAE

N°290, janvier 2019

Edito...

Rédacteurs :

Annabelle CHARTIOT
Thierry FRANQUIN
Franck LAVAL
Caroline & David LEWIN
Marie MAISONNET

Conception :

Franck LAVAL

CFDT-MAE :

- 57, bd des Invalides,
75700 Paris.
01 53 69 37 00

- 11, rue de la Maison
Blanche, 44036 Nantes
cedex 01
02 51 77 20 61

Mail :

cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr

Site internet :

www.cfdt-mae.fr

Facebook :

www.facebook.com/cfdt.mae

Twitter : @CFDT-MAE



Issn 2259-6453

Cfdt:

2^{ème} place confortée
dans les fonctions publiques

MERCI !

LA CFDT DEVIENT
LE 1^{ER} SYNDICAT DE FRANCE

*Chères et chers collègues,
chers et chers camarades,*

Face aux menaces qui pèsent sur notre ministère, vous avez réagi en votant massivement le 6 décembre aux élections professionnelles. Cette participation en hausse de +32% par rapport au scrutin de 2014 donne un poids supplémentaire aux résultats de ces élections

et renforce la légitimité du dialogue social pour les 4 années à venir.

Avec 37% des suffrages exprimés à l'élection des représentants du personnel au comité technique ministériel (CTM) et 7 sièges obtenus sur 15, la CFDT-MAE conforte sa place de syndicat le plus représentatif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Cette 1^{ère} place assure également à notre organisation syndicale la plus large représentativité au CHSCT ministériel, au Comité d'Action sociale et à l'ADOS.

Grâce à votre mobilisation, la CFDT est aussi très présente dans toutes les autres instances de dialogue social que compte le Département, que celles-ci se réunissent à l'administration centrale (CTAC, CAP, CCP, CHSCT nantais et CHSCT francilien) ou dans les postes à l'étranger (CTPE et CCL). Vous retrouverez d'ailleurs toutes nos analyses à l'intérieur de ce numéro spécial consacré aux résultats des élections professionnelles.

Cette confiance que vous nous avez renouvelée est une source de fierté collective pour tous nos permanents et l'ensemble de nos élus et de nos militants sur le terrain. Elle nous encourage à continuer à promouvoir un syndicalisme d'engagement sur le temps long, loin des pratiques démagogiques et des promesses faciles.

Mais c'est aussi une forte responsabilité à votre égard. Et vous pouvez compter sur la motivation et le travail de vos représentants CFDT pour vous défendre et porter vos revendications devant l'administration dans toutes les instances de dialogue social en France et au sein du réseau.

Au nom de tous les permanents et de l'ensemble des membres du conseil syndical, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019 !

THIERRY FRANQUIN,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Des chiffres et des lettres... ... quelques regards sur les différents résultats

« Mère de toutes les batailles », puisque prise en compte pour le Conseil supérieur de la Fonction publique ou la détermination des moyens syndicaux (droits en ETPs, que nous utilisons beaucoup pour la formation de nos adhérents et militants, locaux etc.), l'élection au **Comité technique ministériel (CTM)** concentre l'essentiel de la lumière, mais ne doit pas être seule prise en compte si l'on veut analyser les scrutins du 6 décembre dernier, en tirer des enseignements, des pistes de développement ou de revendication pour notre syndicat.

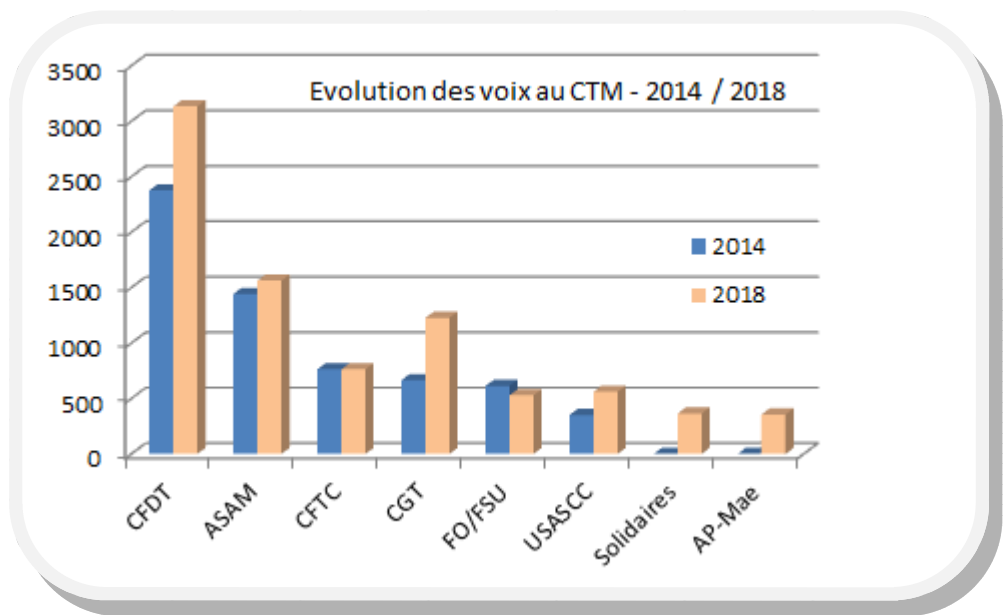
Il n'en demeure pas moins que la **CFDT-MAE y conserve, de loin, sa première place, avec 36,7% (3134 voix)** contre 38,2 en 2014 (2377 voix). Cette forte représentativité nous permet même d'obtenir un siège de plus : nous serons 7 à défendre vos positions face au ministre et à l'administration. Une autre organisation syndicale progresse également d'un siège : nos camarades de la CGT retrouvent leur second siège perdu en 2014. L'ASAM (arrivée en deuxième position, avec moitié moins de voix que la CFDT) perd un siège (de 4 à 3) et la CFTC, quatrième, également (de 2 à 1). FO/FSU et l'USASCC conservent chacune le seul siège qu'elles détenaient.

La meilleure nouvelle de ces résultats réside dans le taux de participation, en hausse de 12,6 points par rapport à 2014 ; pour un corps électoral demeuré quasi stable (16155 inscrits) vous avez été 53,7% à participer contre 41,1% voici quatre ans.

Deux facteurs conjugués expliquent certainement cette motivation accrue : les menaces réelles et immédiates qui pèsent sur le Département et le travail

de fond réalisé par certaines organisations syndicales, qui légitime leur présence et la confiance qui leur est accordée. Nulle fausse modestie à considérer que la CFDT-MAE a su prendre toute sa part dans cette légitimité confortée.

Bon vent à nos élus, Thierry FRANQUIN, Anne COLOMB, Patrice SERVANTIE, Claire LEFEBVRE, Patrick DEVAUTOUR, Elodie TEXIER & Kossi MOUMOUNI !



* * *

Les résultats du Comité technique d'administration centrale (CTAC - la version « métropole » des CTPE connus dans les postes) méritent quant à eux une lecture sensiblement différente. La participation est globalement similaire à celle de 2014 (et à celle du CTM 2018), avec un peu plus de 52% ; cette dernière se joue sur un corps électoral ayant augmenté de 10% (presque 370 agents en plus).

Si la CFDT préserve sa première place (29,3% des voix contre 31,2 en 2014) et gagne une quarantaine de voix (à 565), elle perd de peu un siège de titulaire (3 au lieu de 4, sur 10). L'ASAM et la CFTC (respectivement deuxième et troisième) perdent également 1 siège, passant respectivement de 3 à 2 et de 2 à 1 et la CGT se maintient (1 siège).

En parallèle, ces élections de 2018 voient trois nouvelles organisations syndicales entrer au CTAC : Solidaires, créée en 2015, l'USASCC et une nouvelle organisation, l'AP-MAE, qui reçoivent chacun autour de 150 voix et de facto un siège.

C'est donc l'heure de vérité pour Claude DELARBOULAS, Marie MAISONNET et Philippe TOULOUT, nos nouveaux élus !

* * *

La CFDT-MAE était par ailleurs présente dans 7 (*) des 9 commissions administratives paritaires (CAP) et à la commission consultative paritaire des contractuels (CCP).

Ces élections sont à la fois attendues et méconnues ; elles désignent des élus au plus près des préoccupations quotidiennes et statutaires des agents.

Dans l'ensemble, la CFDT-MAE maintient ses positions dans tous les corps ; c'est ainsi le cas en SAE (2 sièges sur 4), en CAE (1 siège sur 4) et en MP (1 siège sur 3), qui démontrent tous deux une grande stabilité électorale. Nous conservons également nos 3 sièges sur 6 en CAP des SCH, mais avec une évolution du paysage, puisque l'ASAM perd l'un de ses deux sièges au profit de l'USASCC, qui double presque ses voix entre 2014 et 2018 et entre donc ainsi dans l'instance.

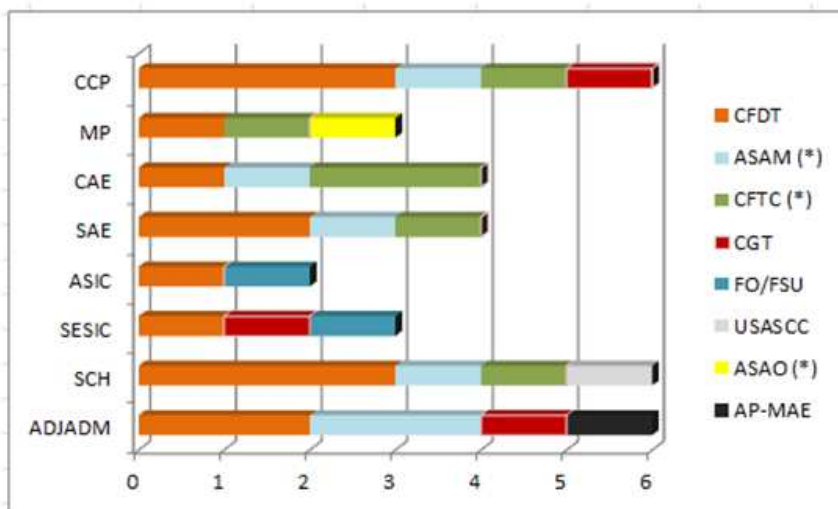
Au cœur de l'échiquier et des préoccupations du moment, les résultats de la CAP des adjoints de chancellerie méritent également attention : cette année, le nombre de sièges passait de 9 à 6 : plusieurs organisations syndicales en perdent donc un (CFDT & ASAM, de 3 à 2, ainsi que CFTC & USASCC, de 1 à 0). On relève cependant que, parmi les organisations syndicales présentes en 2014, seul notre syndicat progresse en voix (+6%) et se maintient à 24% des suffrages ; toutes les autres voient leur nombre de voix diminuer, ce qui permet à l'AP-MAE, dernière arrivée dans le jeu, d'obtenir également un siège avec 13,9% des suffrages et à Solidaires d'échouer de peu, avec 7,5%.

Chez nos collègues des systèmes d'information et de communication (avec des taux de participation voisins de 70%), le paysage s'est doublement redessiné. La CAP des SESIC voyait son nombre de sièges réduit de 6 à 3, et celle des ASIC de 5 à 2.

En SESIC, notre syndicat progresse de près de 4% en voix, et conserve donc son siège ; la CGT et FO maintiennent également le leur, alors que l'ASAM quitte l'instance en perdant ses 3 sièges. En ASIC, nous siégerons avec FO.

Enfin, chez nos collègues contractuels (CCP), la participation gagne 5% par rapport à 2014, pour demeurer voisine de 25% ; nous conservons nos 40% de voix, ce qui nous attribue 3 sièges sur 6.

Nombre d'élus par O.S. dans les CAPs et à la CCP (contractuels) - 2018



(*) L'ASAM a fait liste commune avec l'ASAO en SAE & CAE, mais listes séparées en MP. La CFTC a fait liste commune avec l'ADIENA en CAE & MP et avec l'OSAE en SAE.

(*) Nous ne présentons pas de liste en CAP des adjoints techniques de chancellerie ni en CAP des traducteurs.

Vu de nos permanences parisiennes et nantaises : tous aux fourneaux !



Si seulement il existait une recette miracle pour réussir des élections (*) ... un peu de ceci, un peu de cela, on passe au four, et toc ! ça sort tout chaud tout beau : la CFDT en première position ! Mais on a beau avoir de l'expérience, s'y prendre à l'avance, mettre un peu de méthode dans tout ça... au bout du compte ça ne se passe jamais comme on l'avait prévu : on patauge vite dans l'incertitude, on se décourage souvent, on improvise beaucoup.... et on dépense beaucoup d'énergie.

A commencer par celle de nos représentants dans les postes. Dispersés aux quatre coins de la planète, à New York ou à Nicosie, il a fallu convaincre des collègues, amis ou inconnus, de s'engager derrière notre sigle. Monter des listes, avec, pour certains et pour corser le tout, ces nouveaux impératifs de parité : « *il me manque une femme, là...* » ou bien « *les hommes, où sont les hommes ?* » Et expliquer l'enjeu des élections, avec ces scrutins labyrinthiques, ces sigles mystérieux, ces commissions énigmatiques : « *alors moi, j'ai le droit de voter pour le CTPE et pas pour la CCL, mais pourquooooooooo !* ».

Certains avaient déjà l'expérience de 2014, d'autres se lançaient dans l'inconnu ; certains étaient prêts en septembre, d'autres ont déposé leur liste sur la ligne d'arrivée, au dernier coup de gong. Tous ont fait un travail remarquable, avec des succès pas toujours proportionnels à l'ardeur dispensée... On ne vous remerciera jamais assez.

Et puis il y a eu aussi l'énergie des permanents qui n'ont pas épargné leur peine à Paris ou à Nantes. Là aussi, certains sont partis à l'heure ; d'autres nous ont rejoint en cours de route et ont plongé d'emblée dans le bain (à remous, le bain).

Alors non, pas de recette-miracle, mais l'engagement de tous ceux qui de près ou de loin, vent arrière ou vent contraire, ont mis la main à la pâte !

(*) Page 7, Caroline et David nous proposent leur version de la recette miracle...

Vos élus en C.A.P. / C.C.P.

Titulaires / Suppléants

CAP des ADJADM : Brigitte AVRIL, Fahrettin ACAR, Rodolphe PAULIN, Jacqueline BAISSSET

CAP des SCH : Arnaud LE MASSON, Christelle BOISSIERE, Thibault PENDUFF, Antoine DERR, Frédérique CHEUSEL, Hervé GOUDAL

CAP des SESIC : Philippe VALENZA, Rémi DOYEN

CAP des ASIC : Philippe ZANATTA, Xavier RICHARD

CAP des SAE : Gaëlle LE PAPE, Michaël DESLAIMES, Nathalie KENNEDY, Raphaëlle LIJOUR

CAP des CAE : Fabrice DESPLECHIN, Clélia CHEVRIER-KOLACKO

CAP des MP : Jean-Michel CASA, Pierre BUHLER

CCP des contractuels : Patrick DEVAUTOUR, Florence CHAMBON, Nadine MONCHAU, Luc LEVY, Marie DOUBLIER, Nicolas FRELOT

Dialogue social dans les postes : Le DSP n'est pas un long fleuve tranquille...

Les décisions de nomination des membres des CTPE et CCL par les chefs de postes étant en cours de rédaction, il est encore trop tôt pour effectuer un bilan précis des résultats des élections professionnelles à l'étranger... cela étant, des tendances se dégagent, qui confirment la valeur du travail de fond accompli durant la dernière mandature par nos élus, nos sections, nos militants ou nos sympathisants présentés sous nos couleurs.

En 2014, premier scrutin dans le périmètre « nouveau dialogue social », la CFDT-MAE avait présenté des listes dans près des 2/3 des CTPE et avait obtenu des sièges dans 88% des postes où elle était présente. Nos élus étaient même majoritaires dans 66% des cas.

En 2018, des listes ou des sigles CFDT ont été présents dans près des 3/4 des instances et nos élus siégeront dans près de 80% d'entre elles. Cette présence n'avait rien d'acquis. Que l'on ne se méprenne pas, faire vivre le dialogue social dans les postes n'est pas un long fleuve tranquille : changements d'affectations des élus, déception de certains

Cfdt-Mae - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Publié par Franck Laval [?] · 6 décembre 2018 ·
On continue avec le tour du monde qui fait plaisir : Tokyo, la CFDT-MAE obtient les 6 sièges du CTPE et les 6 sièges de la CCL !
#resultatsINTERCO



Cfdt-Mae - Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
public et administration

Cfdt-Mae - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Publié par Franck Laval [?] · 7 décembre 2018 ·

On continue le tour d'Europe : Belgrade, les 4 sièges du CTPE et les 2 sièges de la CCL ! Bravo !

#resultatsinterco



Cfdt-Mae - Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

collègues face à la lenteur des progrès (pourtant réels çà et là), manque de pédagogie, parfois, de la part de certains acteurs... il a fallu motiver et remotiver les troupes pour *in fine*, asseoir notre présence.

Vous l'avez vécu en *live* avec nous sur Facebook les 6 & 7 décembre derniers, les bonnes nouvelles se sont succédé : 2 sièges sur 3 à **Yaoundé** et **Luanda**, 4 sur 5 à **Abidjan**, l'intégralité des sièges à **Khartoum**, **Santiago du Chili** ou **Phnom Penh**, une entrée remarquée au CTPE **Italie** (2 sièges sur 6), presque 100% des voix à **Sofia**, 4 sièges sur 6 à **New Delhi** et 3 sur 4 à **Libreville** etc. etc.

Un bref survol géographique nous dessine nos points forts et nos terres de mission pour les quatre années à venir : une présence dans l'ensemble des CTPE & CCL d'Amérique du nord et dans près de 80% de ceux du continent africain, où nous sommes généralement majoritaires aux côtés de la CGT ; une présence, aux côtés d'autres organisations syndicales, dans les 3/4 des CTPE d'Europe, où nos principaux partenaires seront essentiellement l'ASAM et la CFTC.

Au travail !

Niamey : carton plein !

SOUS LE REGARD ATTENTIF DE NINETTE, MASCOTTE DE LA SECTION, DONT ON PEINE À PENSER QU'IL N'Y AURAIT PAS UN PEU DE LION DANS LE MAINE COON, ANNABELLE, SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE NIAMEY NOUS DONNE SA VISION DE LA SÉQUENCE ÉLECTORALE QUI S'ACHÈVE...



Après quatre années d'existence, la section CFDT MAE de Niamey a raflé l'ensemble des sièges aux élections professionnelles de décembre 2018, soit 6 au total.

Malgré la multiplication des OS représentées, les diverses tentatives de concassage et de récupération, les adhérents et sympathisants de la CFDT MAE ont non seulement renouvelé mais renforcé leur confiance en notre syndicat !

Moralité : une campagne électorale ne se construit pas à la va-vite ! Le travail syndical a besoin de temps, de cohésion, d'écoute, de concertation régulière bref, de confiance et de mobilisation permanente. Ici, la CFDT est devenue une force tranquille ... qui n'a pas besoin de s'agiter, à 8 jours du scrutin, pour tenter de rallier en vain ses électeurs potentiels...

Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent au quotidien, et qui s'engagent à nos côtés pour l'amélioration des conditions de travail, la réduction des inégalités et la promotion du dialogue social.

Nous souhaitons bonne chance à tous les adhérents qui ont accepté de s'engager dans la représentation du personnel. Cette équipe renouvelée et motivée ne manquera pas de tenir ses promesses, quels que soient le statut des collègues, leur coloration ou neutralité syndicale.

A Niamey nos adhérents sont à l'honneur, cette victoire est la leur ! Une fois encore, bravo et bonne année à tous !

Corps interministériels - 2 élues CFDT-MAE !



Le dépouillement des élections professionnelles de la commission administrative paritaire (CAP) du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat a eu lieu le lundi 10 décembre au Ministère des affaires sociales.

CAP des assistants de service social

102 électeurs étaient appelés à choisir leurs représentants en CAP. Parmi les 49 votants, la CFDT a obtenu 24 voix, la CGT et FO, 11 voix chacune. Le

nombre de sièges à pourvoir étant de 2, la CFDT a remporté tous les sièges.

Bravo à nos deux candidates élues Nafissatou et Moukhalifa qui siégeront à la CAP des assistants de service social !

Un autre corps était aussi concerné par ce dépouillement, celui des conseillers techniques de service social.

CAP des conseillers techniques

Sur les 180 électeurs concernés, 100 ont voté et la CFDT et la CGT ont obtenu 43 voix chacune, FO recueillant 14 suffrages. Le nombre de sièges étant de 2, 1 siège a été attribué à la CFDT et 1 autre à la CGT.

Dakar : décollage réussi !



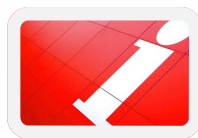
A DAKAR, DAVID & CAROLINE, FORTS DE LEUR EXPÉRIENCE AMÉRICAINE, PARTAIENT DE LOIN : LA CFDT N'AVAIT AUCUN SIÈGE DANS LE CTPE SORTANT ; ILS NOUS LIVRENT ICI LA RECETTE QUI LEUR A PERMIS DE GAGNER 2 SIÈGES SUR 6 !

Recette inratable pour réimposer son syndicat sur l'échiquier du dialogue social :

- Décider à son arrivée en poste de ne pas s'engager dans le dialogue social,
- Ecouter les collègues se confier,
- En entendre tous les jours des vertes et des pas mûres,
- Décider finalement de s'engager à fond dans le dialogue social,
- Appuyer les représentants du personnel en place,
- Se confronter à un veto de l'administration,
- Se faire nommer correspondant du poste pour la CFDT,
- Se faire nommer expert à toutes les réunions de dialogue social,
- Aider et soutenir ses collègues, sur toutes sortes de problèmes,
- Décider de monter une liste CFDT aux élections professionnelles,
- En parler aux collègues... à TOUS les collègues,
- Découvrir que beaucoup veulent s'engager et faire une liste hétérogène,
- Soigner sa candidature, respecter les procédures,
- Communiquer par tous les moyens et à chaque occasion,
- Continuer d'aider, d'informer, de lutter,
- Rencontrer et convaincre ses collègues, sur tous les sites,
- Préparer le champagne pour le jour J,
- Trinquer à sa victoire (ou boire pour oublier !).



POINT F.A.Q.



Sur son site, www.cfdt-mae.fr, notre syndicat nourrit régulièrement une « foire aux questions » sur divers points de réglementation ou de pratique administrative, RH etc.

Retrouvez-les toutes en vous connectant dans l'espace adhérent (*)... et découvrez les plus récentes chaque mois dans ces colonnes.

La question du mois : A ma demande de congé de formation, le chef du service commun de gestion me répond : « Votre contrat de droit local ne prévoit pas de droit à congé formation en tant que tel. En revanche, vous avez la possibilité de solliciter un congé sans solde ». Je m'étonne de ne pouvoir bénéficier d'un congé-formation comme indiqué sur Diplonet, lequel pose le principe de ce bénéfice de manière bien générale.

R. : Le congé de formation (rémunéré) est un droit pour les *agents publics* français (titulaires et contractuels). Les recrutés locaux sont des *agents de l'Etat*, soumis au droit local, et ne peuvent pas se prévaloir du droit de la fonction publique française, sauf pour le dialogue social (CTPE / CCL) et le droit syndical. La réponse qui vous a été adressée est donc, malheureusement, approuvée.

(*) Login adhérent oublié ? Demandez-le nous par mail : cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr

Après sa lettre au Père Noël, la section Nantes attend avec vif intérêt la réunion du 31 janvier !

Cher Père Noël,

Vos agents ont été très sages cette année. Ils ont redoublé d'efforts au bureau accueil et courrier, dans les départements exploitation et établissement, au bureau des affaires juridiques et au bureau des affaires générales. Malgré une charge de travail toujours en hausse et un nombre important de postes non pourvus à la rentrée (pourtant d'autres ministères recrutent, eux, comme le ministère de l'Intérieur avec la SDANF), ils ont de nouveau accompli un miracle au service de nos usagers et exécuté brillamment des tâches à responsabilité accrue.

Pour Noël, vos agents rêveraient donc d'avoir...

- **votre appui lors des CAP :** pourquoi seulement 4 agents de catégorie C du SCEC, le plus gros service du ministère et le vivier de C le plus important, sont passés P1 ? Le Département, qui propose pourtant la moitié des agents promus, nous a-t-il oubliés ? ;
- **un peu plus de collègues** pour alléger leur tâche quotidienne et leur permettre de travailler dans de meilleures conditions, avec moins de stress ;
- **la reconnaissance et la valorisation** de l'expertise des agents du SCEC ;
- **une anticipation des procédures**, notamment pour le transfert des transcriptions consulaires au SCEC ;
- **un accès au télétravail.** Cela fait de nombreuses années que vos agents souhaiteraient pouvoir y avoir accès parce que la dématérialisation des procédures permet de travailler à distance, 1 ou 2 jours par semaine ;
- **votre avis favorable pour partir en mission de renfort** état civil, car cet été, de nombreux volontaires prêts à aller filer un coup de main expert à nos collègues sur la planète ont vu leur demande refusée.

Plus spécialement, la CFDT aimerait vous rencontrer plus régulièrement, car une réunion tous les 1 an et demi, c'est vraiment insuffisant. Et même si Noël est passé... janvier nous ira très bien !



Calendrier

25 janvier : Réunion des organisations syndicales avec le sous-directeur RH1, Nantes,

31 janvier : Réunion des organisations syndicales avec le sous-directeur du SCEC, Nantes,

4 février : Comité d'action sociale, Paris,

11 - 13 mars : Conseil syndical de la CFDT-MAE, Nantes,

14 mars, CHSCT nantais, Nantes (à confirmer),

Au sommaire ce mois-ci...

Edito	page 1
Des chiffres et des lettres	page 2
Vu des permanences : tous au fourneaux !	page 4
Vos élus en CAP - CCP	
Le DSP n'est pas un long fleuve tranquille	page 5
Retex Niamey	page 6
Corps des assistants sociaux	page 6
Retex Dakar	page 7
Vie des sections, calendrier	page 8